

## Les accidents de transports de matières dangereuses les plus marquants en Région Rhône-Alpes

Source : BARPI - [http://aria.ecologie.gouv.fr/barpi\\_746.jsp](http://aria.ecologie.gouv.fr/barpi_746.jsp)

### Par route

**En 1993 aux Éparres (38)**, un camion-citerne privé de frein, transportant un mélange savon-alcool, percute des voitures et un poids lourds à l'arrêt. Les réservoirs de carburants de certains des véhicules s'enflamment et l'incendie se propage à un immeuble de 2 étages

situé à proximité ; 10 morts et 4 blessés dont 3 gravement atteints sont à déplorer.  
**7/01/1993**

**En 1985, à Saint Priest (69)**, un camion citerne chargé de 18 t de gaz liquéfié (butane et propane) se couche

sur une bretelle d'autoroute. La citerne est endommagée et le gaz s'échappe. A 100 m en contrebas se trouve un centre commercial de 30 000 m<sup>2</sup> dans lequel les 1 500 occupants sont évacués alors que la nappe s'approche des façades. Toutes les énergies sont coupées. Des

lances forment un écran entre le centre commercial et le camion citerne, d'autres réduisent la fuite en formant un bouchon de glace. Huit heures sont nécessaires pour venir à bout du dégazage de la citerne effectué par torchère.

**10/04/1985**

**En 2004, à Saint-Laurent-de-Mure (69)**, un camion transportant 17 fûts et 2 conteneurs de résines entre en collision avec 2 véhicules légers sur l'autoroute A43. Le camion perd une partie de la cargaison. Des véhicules percutent des bidons inflammables et provoquent un

incendie. Deux personnes décèdent et une autre est grièvement blessée dans l'accident. L'autoroute est coupée dans le sens Chambéry-Lyon et la circulation se fait sur une seule voie

**04/03/2004**

## Par fer

**En 1992, à Aix-les-bains (73)**, un train de marchandises de 28 wagons dont 3 transportent des matières dangereuses, déraile en pleine gare peu avant 2h30. Les câbles de 11 000 V qui chutent sur les wagons renversés provoquent l'incendie d'une citerne de 20 t de diméthylamine (DMA). Des flammes de 20 m sont observées. Les wagons proches contiennent 40 t d'ammoniac et 20 t de méthyléthylcétone (MEC). Des caténaires sont arrachées, d'autres sont déformées par la chaleur. L'évacuation des immeubles proches est organisée et un périmètre de sécurité est établi dans un rayon de 400 m. Un ordre de confinement est donné aux riverains. La gare sera fermée plusieurs jours durant lesquels le colmatage du réservoir de DMA, son déplacement et celui du wagon d'ammoniac et la remise en état du site seront effectués.

**16/03/1992**

**En 1993, à la Voulte-sur-Rhône (07)**, à la suite d'une rupture d'essieu, un convoi de 20 wagons contenant chacun

80 000 l d'essence déraile à la sortie d'un tunnel. 3 citernes renversées s'enflamment et explosent moins d'une heure plus tard. L'incendie se propage aux habitations voisines. L'essence s'infiltre dans les sols et les égouts. Près de 500 personnes sont évacuées dans un périmètre de sécurité de 300 m, 20 blessés légers dont 6 hospitalisés sont dénombrés, 5 maisons sont détruites, 5 autres sont endommagées et des voitures sont calcinées. Des couvercles de bouches d'égout sont projetés à plusieurs mètres. A 800 m du lieu du sinistre, un bâtiment abritant une station de relevage des effluents est détruit. Des puits agricoles sont pollués et 2,6 ha de terrains sont contaminés, mais le RHONE n'est pas atteint. Les dommages s'élèvent à plus de 70 MF. Une centaine de personnes sont à reloger durant les travaux de dépollution.

**13/01/1993**

**En 2000, à Saint Galmier (42)**, en zone rurale, 19 des 35 wagons d'un convoi déraillent. Plusieurs wagons se couchent : 3 des 4 wagons contenant

de l'acide nitrique sont éventrés, libérant 54 t de produit. Le wagon de HF ne fuit pas mais est couché dans le ruisseau. Le wagon de styrène n'a pas déraillé et est intact. Un nuage toxique dérive par vent faible et atmosphère stable. La préfecture met en place une cellule de crise : 3 habitations sont évacuées, un village se confine, la circulation est interdite sur une autoroute, une nationale et une départementale. Le périmètre de sécurité de 3 km initial est réduit à 500 m dans la matinée, les concentrations toxiques (NOx) dans l'air étant très faibles à courte distance (50 m). Le plan Transaid est déclenché. Les secours abattent les vapeurs acides à l'aide de rideaux d'eau. 3 personnes sont incommodées. Les wagons sont relevés et vidés dans les jours qui suivent, 1 200 personnes sont évacuées (48 h, 1 500m) lors des opérations de transfert du HF. 800 m<sup>2</sup> de terres sont contaminées (2 000 m<sup>3</sup> sont évacuées et traitées). Quelques vaches et moutons périssent dans l'accident.

**21/03/2000**

## Par canalisation

**En 2004, à Magland (74)**, vers 11h, une fuite de gaz se produit dans une chambre à vanne sur un gazoduc dans une zone industrielle. Deux agents des services du gaz et un riverain sont blessés. Les services du gaz coupent l'alimentation dans la conduite impliquée, privant 168 foyers de gaz dans la commune. Un périmètre de sécurité de 300 m est mis en place, une centaine d'employés de la zone industrielle est évacuée et rassemblée dans les vestiaires du stade. L'autoroute A40, la RN205 et la voie ferrée, à proximité, sont coupées à la circulation ; 93 personnes sont en chômage technique temporaire.

**15/10/2004**

**En 1988, à Attignat (01)**, au cours de travaux de drainage, une pelle mécanique déchire une canalisation de transport d'éthylène. Un nuage important se forme. Un périmètre de sécurité est mis en place et 2 hameaux soit 50 personnes sont évacués. Le sinistre est maîtrisé 9h30 plus tard après fermeture des sectionnements distants de 20 km.

**19/08/1988**

**En 1984, à la Bissérate (38)**, un gazoduc se rompt dans l'agglomération grenobloise. Le gaz qui s'échappe ne

s'enflamme pas, plus léger que l'air il monte dans l'atmosphère mais le bruit intense réveille et alerte le voisinage. Après enquête, il s'avère que la canalisation s'est rompue au droit d'une importante agression externe vraisemblablement due à l'impact des dents d'un engin de travaux publics ; cette agression non datée, a été à l'origine d'une micro-fissure qui a ensuite évolué jusqu'à l'éclatement du tuyau.